

SCAR® IMPERBLACK



Liant noir de soubassement pulvérisable Imperméabilisation des soubassements



LE BATIMENT



IDENTIFICATION

SCAR® IMPERBLACK est une émulsion concentrée de bitume, d'asphaltes spéciaux destinée au traitement des soubassements et des vides sanitaires.

SCAR® IMPERBLACK est destinée à être **appliquée par pulvérisation**.

UTILISATIONS

SCAR® IMPERBLACK complète l'imperméabilisation des fondations, vides sanitaires, ouvrages enterrés, matériaux poreux soumis à l'humidité.

AVANTAGES

- S'applique en pulvérisation.
- Peut s'appliquer sur support humide.
- Nettoyage des outils à l'eau.



MODE D'EMPLOI

Préparation du support : Les supports doivent être propres, dépoussiérées, exempts de graisse et de toute autre matière pouvant nuire à l'adhérence du produit. Les supports bétons ciments doivent avoir au moins 10 jours de séchage minimum. Les maçonneries seront réparées, les nids de poules ragrésés. Dilution: Mélanger 1 L d'eau pour 1 kg de **SCAR® IMPERBLACK**.

Matériel d'application : Pulvérisateur - Application en 1 ou 2 couches selon absorption du support. Séchage: 1 à 2 heures. Surcouchage: 2 heures.

Remblais ou recouvrement par enduit: attendre 2 à 3 jours.

Nettoyage des outils : Nettoyage des outils : à l'eau sur produit frais, avec du DILUANT RAPID si le produit est sec.

Remarque: **SCAR® IMPERBLACK** ne se substitue pas aux règles d'usage lors d'arrivée d'eau courante ou de présence permanente des fondations dans la nappe phréatique.

Respecter les règles de l'art: DTU 20.1 travaux de soubassement.

CARACTERISTIQUES

- Aspect: pâte légèrement liquide.
- Masse volumique 1035 kg +/- 5 - Teinte : Noir
- Conditionnement : bidon de 20 kg.
- Conservation et stockage : 12 mois dans son emballage d'origine fermé à l'abri du gel et de la chaleur.
- Hygiène et sécurité : Fiche de Données de Sécurité gratuite sur simple demande ou sur internet site : www.deproma.com

important : Les renseignements donnés dans cette fiche technique ne peuvent en aucun cas constituer une garantie de notre part et n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de ventes figurant au verso de nos bons de commande. Il appartient à l'utilisateur d'effectuer des essais préalables à chaque type d'utilisation et de suivre les préconisations de la fiche du produit. Notre responsabilité ne se substitue, en aucun cas à celle de l'applicateur. Il lui appartient de vérifier que cette fiche est toujours en vigueur à la date d'application du produit concerné.

Réf 01031

oct.-17